

**Question de Régis Juanico sur le mouvement dans l'enseignement supérieur – 25 mars**

Madame la Ministre,

Depuis le 2 février, vous faites face à un mouvement de contestation global de vos réformes qui n'a pas d'équivalent. Sept semaines de mobilisation intense et ininterrompue dans nos universités, c'est du jamais vu depuis le funeste CPE !

En juillet 2007, au moment de l'examen du texte LRU, notre groupe s'était prononcé contre et vous avait averti : une loi de gouvernance sur l'autonomie sans programmation dans la durée de moyens financiers et humains suffisants vous conduirait droit à l'échec. Aujourd'hui, nous y sommes : l'application de la loi « la plus importante de la mandature », selon les propos de François FILLON, est en train de tourner au fiasco.

Au-delà de l'absence de concertation et de négociation, votre décision de supprimer, en 2009, 900 postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, dont 225 personnels administratifs dans les universités, constitue une grave erreur.

Le nouveau système de répartition des moyens aux universités, en dépit de vos promesses est fondé sur des critères opaques et arbitraires, il renforce les inégalités entre les universités, en avantageant celles qui ont le plus de masters ou de doctorants, au détriment des établissements de petite taille ou de taille moyenne.

Beaucoup des universités qui ont joué le jeu de l'autonomie dès le 1er janvier 2009 se sentent aujourd'hui flouées et en sont réduits à gérer la pénurie. 75% des universités perdent des postes !

Je prends l'exemple de l'université de Saint-Etienne, université pluridisciplinaire de 13 000 étudiants qui joue un fort rôle d'ascenseur social sur notre territoire, et qui est une des facs les plus mobilisées dans ce mouvement. Non seulement elle a perdu 3 postes dans le cadre du budget 2009 mais elle a également perdu 3 autres postes au titre de sa nouvelle dotation, alors qu'elle avait toujours été considérée dans le passé comme un établissement sous-doté.

Madame la Ministre,

Si vous êtes encore à ce poste dans les prochains jours, quand allez-vous enfin rétablir les 900 postes supprimés en 2009 et annoncer un plan pluriannuel de recrutement de personnels, quand allez-vous enfin engager une concertation sur la nécessaire révision de la Loi LRU et sur un système plus juste de répartition des moyens dans l'enseignement supérieur et la recherche ?